



Des faits plutôt que des mythes N° 57 / 9 novembre 2016

Quel accès à l'Université pour les personnes en quête de protection ?

Par Laure Sandoz – Université de Bâle et NCCR on the move

Les médias présentent souvent les réfugié-e-s comme des individus peu qualifiés. Cependant, les personnes qui fuient leur pays et parviennent à atteindre l'Europe ont souvent <u>un niveau de qualification plus élevé que la population moyenne de leur pays d'origine</u>. Dans cet article, nous allons nous pencher sur la question de l'accès à la formation tertiaire pour les personnes qui sont venues chercher la protection de la Suisse.

Selon une étude de l'<u>OCDE</u>, l'une des caractéristiques de la situation migratoire actuelle est le niveau de qualification élevé des réfugié-e-s : Alors que seul 15% des migrant-e-s humanitaire ayant trouvé refuge en Europe entre 1988 et 1993 ont aujourd'hui un diplôme d'éducation tertiaire, 21% des Syrien-ne-s ayant demandé l'asile en Allemagne entre 2013 et 2014 étaient déjà allé-e-s à l'Université. De même, plus de 40% des Syrien-ne-s vivant en Suède en 2014 disposaient au moins d'une éducation secondaire supérieure.

Les personnes qui se réfugient dans un nouveau pays souhaitent souvent <u>poursuivre leurs</u> <u>études afin d'améliorer leurs chances de trouver un emploi qualifié</u>. Cependant, l'accès à la formation est souvent semé d'embûches. Les personnes en quête de protection n'ont pas toujours pu emporter leurs diplômes avec elles et ces derniers ne sont pas toujours reconnus par les établissements éducatifs de leur pays d'accueil. La barrière de la langue, les obstacles à la mobilité, le manque d'information et une situation financière précaire rendent également difficile la poursuite d'une formation.

En Suisse, plusieurs programmes ont vu le jour afin de faciliter l'accès des réfugié-e-s à l'Université. A <u>Genève</u>, le programme « <u>Horizon Académique</u> » permet depuis la rentrée de septembre 2016 à 35 réfugié-e-s d'assister à certains cours en tant qu'auditeurs tout en apprenant le français et en bénéficiant du soutien d'un-e mentor-e étudiant-e. A <u>Bâle</u>, un programme similaire nommé « <u>Offener Hörsaal</u> » accueille 20 participant-e-s depuis février 2016. Ce programme existe également à <u>Berne</u> depuis la rentrée de septembre 2016. Finalement, à <u>Zurich</u>, le programme « <u>Schnuppersemester für Flüchtlinge</u> » – lancé au mois de septembre 2016 avec 40 participant-e-s – s'adresse spécifiquement aux réfugié-e-s ayant déjà une expérience académique en sciences naturelles ou techniques.

La mise en place de ces différents programmes est réjouissante. Ceux-ci ne constituent cependant qu'un début et présentent plusieurs limites. La plus importante est qu'ils ne donnent pas accès à un véritable diplôme. Les participant-e-s peuvent certes assister aux cours mais ils ne peuvent pas faire valider de <u>crédits ECTS</u> nécessaires à l'obtention d'un degré universitaire. L'accès à ces programmes reste également limité à un petit nombre de personnes face à une demande bien plus importante. En raison de ressources limitées, chacun de ces programmes a en effet reçu dû refuser plusieurs candidatures. Il reste donc du chemin à faire pour permettre aux réfugié-e-s récemment arrivés de s'épanouir tout en faisant profiter leur société d'accueil de leurs compétences.